



TREMBLEMENT DE TERRE À HAÏTI

DES CATACLYSMES EN TOUS GENRES NE CESSENT DE S'ABATTRE SUR LA TERRE : séismes, éruptions volcaniques, raz-de-marée, tsunami. Aujourd'hui l'île d'Haïti - pauvre d'entre les pauvres - est frappée de plein fouet. Les images d'un monde disloqué, de regards hagards qui ont côtoyé l'horreur, défilent sur nos écrans de télévision.

Se pose alors l'éternelle question : pourquoi ? Pourquoi cet amas de douleur, pourquoi des innocents condamnés à périr, pourquoi Dieu laisse-t-il ainsi se déchaîner le mal ? A cette question il ne saurait y avoir d'explication rationnellement satisfaisante. Si vous voyez quelqu'un qui prétend expliquer l'origine du mal, disait François Mauriac, envoyez-le-moi, que je l'étrangle.

Nous pouvons dire une chose : Dieu n'a pas créé la souffrance, n'a pas créé la mort, il a voulu le bonheur de sa créature, mais celle-ci s'est détournée de lui, a choisi de vivre en autonomie « vous serez comme des dieux » - et la conséquence de cette autosuffisance, de cette rupture, de ce péché, fut selon saint Paul, l'entrée dans la mort.

En face de la souffrance et de la mort nous nous trouvons devant un mystère, nommé par la Bible « mystère d'iniquité ». Même broyés par ce mystère, des hommes ont su maintenir une foi vivante. Sur Job fondent toutes les calamités possibles : perte de ses moissons, de ses enfants, de sa santé, et il hurle de désespoir : « que cette nuit soit stérile, que l'allégresse en soit bannie ! » (*Jb 3,7*) ; pourtant, il ne doute pas, des cris d'espérance jaillissent en lui : « Je sais que mon rédempteur est vivant... je le verrai » (*Jb 19,25*).

Dieu ne met pas fin arbitrairement au mystère d'iniquité, car il a créé non des robots facilement manipulables, non un univers bien lisse exempt de tout cataclysme, mais un monde où l'homme est libre, où il trouve en Dieu sa liberté. Dieu veut non des esclaves, non des automates, mais des amis, accessibles à l'amour. Or l'amour ne supporte pas la contrainte. Si Dieu, par un acte de sa toute-puissance, avait mis fin au mystère d'iniquité, il n'y aurait pas eu de séisme à Port-au-Prince, mais ce serait une autre création, sans liberté puisque sans amour. Dans ce sens, Dieu n'est pas tout-puissant, car il y a une chose qu'il

ne peut pas faire, quelles qu'en soient les conséquences tragiques, c'est de contraindre l'homme à aimer. L'acte de la création contient un risque, que Dieu a voulu courir, comme le dit un Père de l'Eglise, saint Jean Damascène (VIII^e siècle) : « Si Dieu, prévoyant le mal, n'avait pas osé créer par peur du mal, le mal eût donc été plus fort que lui ».

Dieu est particulièrement présent en ceux qui souffrent, ceux-ci seraient-ils une multitude impossible à chiffrer, comme on ignore encore le nombre des victimes haïtiennes. En réalité le Tout-Puissant connaît un seul chiffre : le un, c'est-à-dire que chacune de ses créatures a autant de poids que la terre entière : « même les cheveux de votre tête, dit Jésus, sont comptés (*Mt 10,30*), et si Dieu nourrit les oiseaux, combien plus l'homme compte à ses yeux. Chacune de ses créatures est la préférée, aux yeux du Père.

Dieu n'est pas le premier moteur d'Aristote qui, impassible dans son empyrée, imprime un mouvement initial à tout ce qui bouge, comme ces plaques tectoniques qui, en se cognant, ont provoqué le séisme de Haïti. Dieu n'est pas cet horloger imaginé par Voltaire qui, une fois son mécanisme mis en place, se retire en toute indifférence, sans se préoccuper le moins du monde de la façon dont il va fonctionner.

Notre Dieu n'est ni impassible, ni indifférent, il est particulièrement présent dans le cœur de ceux qui sont durement frappés : souffrance des agonisants, souffrance des blessés, souffrance de ceux qui sont brutalement séparés d'un être cher. D'après saint Jean, « Dieu a tellement aimé le monde qu'il a envoyé son Fils dans le monde non pour le juger, mais pour le sauver ». Job, qui était un juste - au même titre que bien des justes de Haïti - en avait déjà le pressentiment, qu'entre Dieu et lui un arbitre « viendrait poser sa main sur nous deux » (*Jb 9,33*). Cet arbitre, qui pose aussi sa main sur nous, c'est Jésus. Il prend sur lui tout le mal, toute la souffrance, et il les porte en lui lors de sa montée sur la croix. Pascal l'exprime ainsi : « Je pensais à toi dans mon agonie : j'ai versé telles gouttes de sang pour toi ». La douleur de l'homme alors devient la douleur de Dieu. Devant le tombeau de Lazare, « Jésus pleura ».

Dans son roman *Les Frères Karamazov*, Dostoïevski peint sous les traits du personnage d'Ivan l'homme révolté par la souffrance, et tout particulièrement la souffrance d'un enfant innocent. Tout en acceptant d'admettre Dieu, il « lui rend son billet ». Le jeune homme incarne la lignée de ceux qui, accablés par l'immensité de la douleur humaine, rejettent l'image d'un Dieu amour, voire l'existence même de Dieu. Son frère Aliocha lui répond : « Tu as demandé s'il existait un Être qui aurait le droit de pardonner. Cet Être existe, il peut tout pardonner, car c'est lui qui a versé son sang innocent pour tous ». Cet Être n'est pas le Dieu tout-puissant manifesté dans le tonnerre, ou dans la colère envers sa créature rebelle, c'est le Dieu vidé de sa divinité, comme un agneau mené à la boucherie, qui n'ouvre pas la bouche sous les insultes et les crachats, et qui monte volontairement sur la croix, car il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux que l'on aime. Le pape Jean-Paul exprime cette belle idée que, en Jésus-Christ, « la souffrance est vaincue par l'amour ». Aujourd'hui, Dieu pleure sur ses enfants de l'île d'Haïti. Tel est le sens de ceux qui, dans l'amour, s'unissent par la prière avec ceux qui souffrent, ou participent à ce vaste mouvement de solidarité humaine qui, un peu partout dans le monde, se mobilise pour porter secours aux victimes. Une solidarité concrète à laquelle nous devons nous joindre là où cela est possible.

Pourquoi les Haïtiens, nation déjà durement éprouvée ? Ici encore toute explication rationnelle est exclue. Et même si, un jour, les scientifiques parvenaient à prévoir les glissements des plaques tectoniques, pourrait-on imaginer de déplacer du jour au lendemain une population de deux millions d'habitants comme celle de Port-au-Prince ? On se heurte au mur des évidences.

Dans l'esprit de la loi de Moïse, les souffrances ou les malheurs qui assaillent l'homme sont le fruit de son péché. On peut encore rencontrer des chrétiens qui associent leurs épreuves (maladies, deuils, etc.) à une sanction divine. Je suis puni parce que j'ai péché ! Nous devons affirmer avec force que Dieu ne prend pas plaisir à châtier sa créature, qu'il veut le bien de celle-ci, et l'accompagne lorsqu'elle se débat dans l'épreuve. En Haïti le peuple, majoritairement croyant, s'est tout naturellement tourné vers Dieu dans la prière pour implorer ce que lui seul peut donner, une consolation qui n'est pas de ce monde. Un jour, cette question du châtement divin est évoquée

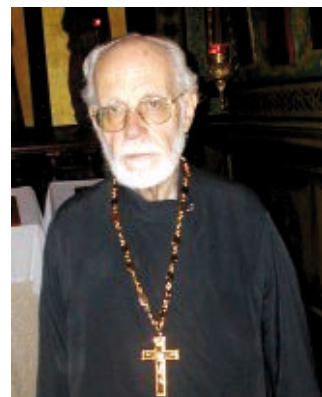
devant le Christ, à propos de dix-huit personnes sur qui s'est effondrée la tour de Siloé et qu'elle a tuées : « Croyez-vous qu'elles étaient plus coupables que tous les autres habitants de Jérusalem ? Non, je vous le dis ». Et il ajoute ces paroles sur un ton comminatoire : « Mais si vous ne vous repentez, vous périrez, tous également » (*Lc 13,4-5*).

Par ces paroles, Jésus veut nous rendre solidaires non seulement à l'égard d'innocents écrasés par une tour, mais aussi à l'égard de tous ceux qui, de par le monde, comme les Haïtiens, souffrent d'un bouleversement tellurique. Saint Paul dit que la création est « livrée au pouvoir du néant » où l'entraînée la chute de l'homme, elle gémit « dans les douleurs de l'enfantement » en attendant la révélation de la gloire de Dieu ». Si vous ne vous repentez pas », dit le Christ. Se repentir signifie sortir de son petit confort intérieur, manifester notre solidarité à l'égard des victimes comme à l'égard de ce cosmos qui, lui aussi, souffre et gémit d'après saint Paul. Il s'agit de mesurer notre attitude à l'égard de la nature.

Au jour de la Nativité, Dieu entre dans la chair des hommes, il assume la nature humaine. Au jour du baptême dans le Jourdain, Dieu entre dans l'eau, dans cet élément cosmique originel à partir duquel tout a été créé. Dans ce sens il y a une présence du divin dans tous les lieux de l'univers (présence ne signifie pas identification, ce qui serait du panthéisme). Le psalmiste en avait l'intuition : « La mer est à Dieu, c'est lui qui l'a faite ; la terre aussi, ses mains l'ont formée » (*Ps 95,5*). Nous sommes devant ce mystère de Dieu, présent en tout homme, en particulier lorsqu'il est souffrant, et présent dans la nature, en particulier lorsqu'elle « gémit dans les souffrances de l'enfantement ».

Il y a des jours où, comme aujourd'hui, il faut pleurer, et il y a des jours où l'on peut s'émerveiller. Comme saint François dans son *Cantique des Créatures* où il élève sa louange au Très-Haut : « Loué sois-tu, Mon Seigneur, avec toutes tes créatures, le Soleil, la Lune, l'Eau, la Terre... ». Toute souffrance, celle des hommes bien sûr, celle de la terre aussi, peut « être vaincue par l'amour ».

Père Michel Evdokimov
(*paroisse Saints Pierre et Paul à Chatenay-Malabry 92*)





NICE
10 JANVIER 2010
À LA CATHÉDRALE
ST NICOLAS

Si la fin de l'année 2009 a été couronnée par le succès de la fête paroissiale qui s'est déroulée dans une atmosphère particulièrement intense, le début de cette nouvelle année a été marquée par la célébration d'un événement considérable en la double commémoration de la fondation de la paroisse orthodoxe de Nice et de la consécration de l'église st Nicolas et ste Alexandra il y a 150 ans le 12 janvier 1860 alors que la ville de Nice était encore sous administration turinoise.

A cette occasion S. E. Mgr Gabriel de Comane venu spécialement de Paris, assisté du protodiacre Andrei et de tous les prêtres de la paroisse, a célébré la liturgie devant une assemblée très recueillie qui emplissait totalement la nef de la cathédrale.

Il faut souligner que dans l'assistance grandissante des fidèles, nombreux aussi ceux qui, parmi le niçois très attachés à l'histoire de la communauté orthodoxe de Nice, viennent en voisin témoigner leur sympathie ou en pèlerin dans un esprit de communion spirituelle. Parmi les invités, on notait la présence de Mgr Antonin . Blanchi, des pasteurs Lovy et Claudel, de Mgr Kenneth Letts de l'église anglicane, de messieurs Olivier Bettati représentant Mr Christian Estroni maire de Nice, Eric Siotti représentant du conseil général, et Rudy Salles, député.

L'office était animé par deux chœurs, l'un chantant en slavon dirigé par A. Yankin, l'autre en français par W. Rehbindler, illustrant le principe d'équilibre évoqué par Mgr Gabriel dans son homélie. Après la bénédiction, les traditionnelles agapes enrichies par la générosité et la spontanéité de tous les participants ont retenu l'assemblée dans la grande salle de la crypte soudain devenue tout de même trop étroite.

Cette célébration solennelle et commémorative n'aura pas seulement illustré le prolongement de l'histoire cosmopolite de nos cités de la riviera, mais elle aura, en réunissant toutes les bonnes volontés, uni aussi les âmes.

**DÉCLARATION DU CONSEIL DE L'ARCHEVÊCHÉ AU SUJET
DE LA PROPRIÉTÉ DE LA CATHÉDRALE DE NICE**

Le Conseil de l'Archevêché des paroisses orthodoxes de tradition russe en Europe occidentale, dont la paroisse à Nice, constituée en association culturelle en 1923 selon la législation en vigueur et inscrite au cadastre par l'administration française comme propriétaire de la cathédrale Saint-Nicolas-le-Thaumaturge, déplore que cette même association puisse se voir dépossédée de la propriété de la dite cathédrale, lors même qu'elle en a assuré la continuité de célébration, d'entretien et de gestion depuis près de 90 ans.

Le Conseil rappelle que l'Etat soviétique pour sa part, dont l'actuelle Fédération de Russie se présente comme le continuateur afin d'établir sa filiation avec l'ancien Empire russe, n'a cessé durant 70 ans de développer des campagnes antireligieuses et persécutions contre l'Eglise et les croyants, en détruisant en particulier des milliers d'églises en Russie.

Le Conseil constate avec étonnement que le jugement ignore délibérément un certain nombre de documents montrant que le terrain sur lequel est bâtie la cathédrale Saint-Nicolas était une propriété de l'Empereur de Russie à titre privé, et non pas un bien de l'Etat russe. Il s'étonne également que la décision envisage l'entière propriété du terrain, alors que le litige n'est supposé concerner strictement que la parcelle sur laquelle est construite la cathédrale.

Le Conseil approuve la décision des responsables de l'association culturelle de faire appel de la décision du tribunal de Nice afin que la vérité historique soit rétablie.

Paris, le 29 janvier 2010

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE
L'ARCHEVÊCHÉ LES 30 AVRIL ET 1^{ER} MAI 2010**

MICHEL SOLLOGOUB, SECRÉTAIRE DE L'ARCHEVÊCHÉ

Conformément aux statuts de l'Archevêché, et avec l'accord du Conseil de l'Archevêché dans sa séance du 18 décembre 2009, Monseigneur l'Archevêque Gabriel a convoqué l'Assemblée Générale Ordinaire du diocèse pour les **30 avril et 1er mai** prochains. La préparation de cette Assemblée se déroule de la façon suivante :

1 A la fin du mois de décembre dernier, les Recteurs de paroisses ou les prêtres desservant des paroisses ou des communautés rattachées à l'Archevêché ont reçu par la poste des instructions concernant le déroulement des opérations préparatoires à la convocation de l'Assemblée. Chaque paroisse doit, en effet, désigner en son sein, au cours de son Assemblée Générale annuelle, **avant le 22 mars**, le nombre de délégués

laïcs (et un nombre équivalent de suppléants) communiqué par l'Administration Diocésaine. Leurs noms et adresses doivent être communiqués à l'Administration Diocésaine au plus tard pour cette date, ainsi que le compte rendu officiel de l'Assemblée paroissiale au cours de laquelle ces délégués auront été élus. La paroisse communiquera aussi, le cas échéant, les noms des personnes qu'elle souhaiterait voir retenues comme candidats à l'élection au Conseil de l'Archevêché lors de l'Assemblée Générale (cf l'article 30 des Statuts).

2 Après le 22 mars, tous les clercs de notre diocèse, et les délégués laïcs recevront une convocation personnelle à l'Assemblée Générale Ordinaire à laquelle ils devront répondre, **avant le 12 avril 2010**, pour confirmer leur participation, recevoir le carton d'entrée et le programme précis de l'Assemblée Générale Ordinaire. Cette correspondance se fera comme par le passé par l'intermédiaire des Recteurs ou des prêtres en charge des paroisses qui transmettront les courriers aux délégués clercs et laïcs de leur paroisse. Tous les autres clercs recevront une convocation personnelle par la poste à condition que leur adresse soit à jour sur le site de l'Archevêché.

3 Il est rappelé que les seuls laïcs pouvant assister à l'Assemblée Générale Ordinaire sont les délégués ou leurs suppléants élus en cas d'impossibilité des premiers ainsi que les membres laïcs du Conseil de l'Archevêché. Les pouvoirs ne sont pas autorisés.

4 Pour toute question concernant l'Assemblée Générale Ordinaire s'adresser à l'Administration Diocésaine : administration.diocesaine@exarchat.eu.

ORDINATIONS

▮ Monseigneur l'Archevêque Gabriel a :

▮ ordonné hypodiacre le lecteur Constantin Starynkevitch le 11 octobre.

▮ ordonné diacre Lazarus Christensen, le dimanche 24 janvier à la cathédrale Saint Alexandre Nevsky, pour la paroisse de la Protection-de-la-Mère-de-Dieu Copenhague (Dk).

▮ Le 13 octobre 2009, le Révérend Archiprêtre Guy Fontaine a reçu la tonsure du Riassophorat. Il gardera le nom de Guy

NOMINATIONS

▮ A sa propre demande, le Révérend **Archiprêtre Anatole Rakovitch** est libéré de sa fonction de recteur de la cathédrale Saint Alexandre Nevsky le 2 octobre 2009. Il restera le premier prêtre de la cathédrale. Le 7 octobre, l'Archevêque a pris en charge le rectorat de la cathédrale.

▮ A sa propre demande, le Révérend **Prêtre Jacques Rehbindler** est libéré de sa fonction de prêtre titulaire de la paroisse Saint Serge à **Paris** le 5 octobre 2009. Il reste rattaché à la paroisse comme prêtre non-titulaire.

▮ Le Révérend **Archiprêtre Alexis Struve** est nommé recteur de la paroisse de la Sainte Trinité (crypte de la cathédrale) à **Paris** le 13 octobre 2009.

▮ Le 21 octobre 2009, le Révérend **Prêtre Bengt Hagström** est attaché à la paroisse de la Transfiguration à **Stockholm** (Suède) afin d'effectuer son ministère sacerdotale dans la région de Göteborg.

▮ Le Révérend **Prêtre Seraphim Vântinnen-Newton** est nommé recteur de la paroisse de l'Annonciation à **Oxford** (Angleterre) le 6 novembre 2009.

▮ Suite au certificat de congé canonique définitif reçu du Saint Synode du Patriarcat de Moscou, le **diacre Alexandre Galaka** est reçu dans l'obédience de notre Exarchat le 24 novembre 2009.

▮ Suite au certificat de congé canonique définitif reçu de S.E. le métropolitite Michel d'Autriche, le Révérend **Prêtre Boris Fuzek** est reçu dans l'obédience de notre Exarchat le 2 décembre 2009.

▮ Le 8 décembre 2009, la communauté de la Sainte Trinité à **Guidford** (Angleterre) est reconnue comme Paroisse de l'Exarchat. Le Révérend **Archiprêtre Patrick Hodson** est nommé recteur, le Révérend **Prêtre Constantin Litvinenko** le desservant.

▮ Le Révérend **Prêtre Ian Page** est nommé deuxième prêtre de la Paroisse des Saints Apôtres Pierre et Paul à **Londres** (Angleterre) le 8 décembre 2009.

▮ Le Révérend **Prêtre Ian Wallis** est nommé recteur de la Paroisse de la Nativité du Christ à **Lewes** (Angleterre) le 8 décembre 2009.

▮ Le 17 décembre 2009, le Révérend **Prêtre Christopher Knight** est nommé recteur de la paroisse de la Sainte Transfiguration à **Walsingham** (Angleterre).

▮ Le 17 décembre 2009, le Révérend **Prêtre Boris Fuzek** est nommé prêtre responsable de la communauté de Saint Jean Chrysostome à **Busto Arsizio** (Italie).

▮ Le 17 décembre, le Révérend **Prêtre Vladislav Trembovelski** est nommé faisant fonction de recteur de la paroisse Saint Serge de Radonège à **Paris**. Il remplace Mgr Michel, qui est libéré de ses fonctions de recteur de la paroisse, restant « Namestnik » du Podvorié Saint-Serge, conformément au décret du 16 octobre 1995.

▮ Le Révérend **Prêtre Igor Koritskiy** a été élevé à la dignité d'Archiprêtre à **Nice**, le 10 janvier 2010

▮ Le 15 janvier 2010, le Révérend **Prêtre Pascal Otabelo Ngono** est nommé desservant de la Paroisse de la Résurrection-du-Christ à **Belfort**.

▮ Le 24 janvier à la cathédrale Saint Alexandre Nevsky le Révérend **Prêtre Paul Sebbelov** a été élevé à la dignité d'Archiprêtre à **Copenhague** (Danemark).

▮ Le 29 janvier 2010, la communauté de Saint Georges à **Anvers** (Belgique) est reconnue comme Paroisse de l'Exarchat. Le Révérend **Prêtre Luc Gabriel** est nommé recteur de cette paroisse.